

MICHEL OFFERLÉ

*Transformation
d'une entreprise politique :
de l'UDR au RPR (1973-1977)*

« Quand un organisme en est à étudier ses
statuts, c'est qu'il est moribond. »

J. CHIRAC, septembre 1974.

Dix fois les formations politiques se réclamant du gaullisme ont changé de sigle. Par deux fois cette transformation s'est faite de manière particulièrement solennelle : en 1967 et en 1974-1976. En ces deux occasions les mêmes thèmes ont été débattus et un nouveau sigle a été donné à l'organisation pour signifier clairement une coupure sans rupture. Par-delà des péripéties dissemblables ces deux moments peuvent s'analyser comme une théâtralisation de la passation des pouvoirs entre des générations politiques revendiquant le maniement légitime du gaullisme (1).

La nouvelle organisation ainsi fondée ne provient ni d'une scission ni d'une fusion ni d'une création parlementaire ou extraparlamentaire ; elle procède de la transfiguration de la machine partisane antérieure qui prétend à la nouveauté par le recours à la mystique du rassemblement. Rassemblement retrouvailles, rassemblement relance de la fraternité compagnonnique gaulliste, rassemblement appel aux adhésions beaucoup plus que rassemblement-regroupement : le rassemblement c'est « une révolte » (M. Debré, 19-10-1976) (2), « un

(1) On ne cherchera pas ici à résoudre la question de savoir si les dirigeants du RPR sont ou non gaullistes. L'on pourra se reporter à ce sujet à R. Rémond, *Les droites en France*, 4^e éd., Paris, 1982.

(2) Pour éviter de multiplier les notes en bas de page on a pris ici le parti de ne donner pour les citations que le nom de l'auteur et la date de leur transcription dans la presse. La plupart des textes cités sont tirés du *Monde*, de *La Nation* puis de *La Lettre de la Nation*.

effort de dépassement pour arriver à se retrouver sur ce que l'on considère comme essentiel » (Ch. Pasqua, 19-10-1976), c'est « faire appel au peuple dans ses profondeurs plutôt que s'adresser aux organisations » (Y. Guéna, 15-10-1976), car la notion de « majorité est un phénomène plus parlementaire que national » (Cl. Labbé, 5-11-1976).

Et de fait, l'appel au rassemblement en 1976 n'a guère permis aux dirigeants de l'UDR de fédérer autour d'eux les formations conservatrices et libérales françaises : tout au contraire le dynamisme retrouvé des gaullistes a eu pour conséquence de pousser leurs concurrents à se regrouper et à se rénover (1976-1978 : création du CDS, du PR et de l'UDF) : au mieux la création du RPR a accéléré le retour au bercail de gaullistes errants vers la gauche et suscité des réactions favorables de la part du Parti des Forces nouvelles (3).

Réfléchir sur la transformation de l'UDR en RPR doit permettre de s'interroger sur les conditions de possibilité de la naissance et de la renaissance d'une entreprise politique, sur les ressources que doivent posséder les agents désireux de s'en rendre maître pour s'en approprier la marque et les avantages qui y sont liés et pour « se procurer le pouvoir au sein d'un groupement » (M. Weber) et sur les obstacles qu'une telle opération ne manque pas de rencontrer (4).

1. CHRONIQUE D'UNE TRANSFORMATION

Les débats concernant la prise d'autonomie du Parti gaulliste ne datent ni de 1974 ni de 1976. Lors de la préparation des assises de Strasbourg (1971), les discussions relatives à l'opportunité de la désignation d'un président sont vite closes par un rappel à l'ordre de J. Chirac, alors ministre chargé des relations avec le Parlement, d'un refus de J. Chaban-Delmas et d'une mise au point de G. Pompidou : le Président de la République « est notre chef même si sa fonction lui interdit de s'identifier avec une formation politique » (J. Chirac, 20-11-1971), aucune autre autorité ne doit lui faire ombrage. Deux ans plus tard, alors que l'on affirme la nécessité pour l'UDR de se restructurer, de « redevenir un rassemblement » (A. Sanguinetti, 10-10-1973), de dépasser sa « seule fonction électorale » (A. Peyrefitte, 20-11-1973), le premier secrétaire général du mouvement vérita-

(3) En 1967, l'UD Ve fédéra quelques mouvements associés (ex. MRP ou gaullistes de gauche) ; en 1976 les seuls nouveaux venus seront les adhérents de Présence socialiste de Léon Boutbien...

(4) Les tentatives de Jean Jaurès, de F. Mitterrand, de Mendès France ou de V. Giscard d'Estaing pourraient être justiciables d'une semblable approche...

blement désigné de manière concurrentielle par le comité central confirme la répartition des tâches : le secrétaire général a « un rôle d'animation d'organisation et de rayonnement du mouvement », le Premier ministre est le « chef de la majorité » et « réellement le président de l'UDR » « et si cela n'était pas, l'UDR devrait se doter d'un président » (A. Sanguinetti, 9-10-1973 et 13-11-1973).

Tout en cherchant à préserver la fiction d'une UDR mouvement non partisan, ses dirigeants tentent de la faire exister par elle-même. Cette prétention est concrétisée par un allongement de la durée des travaux du Comité central et par un développement des structures régionales du parti. Ces transformations douces sont remises en cause par la conjoncture du printemps 1974. Le 2 avril, G. Pompidou meurt. Le 4, J. Chaban-Delmas annonce le premier sa candidature à la présidence de la République : il recevra le soutien du CDP et de l'UDR. D'autres candidatures issues de la mouvance gaulliste et majoritaire se succéderont sans qu'il soit possible d'arriver à l'unité de candidature de la majorité jusqu'alors dirigée par G. Pompidou. L'appel des 43 du 14 avril « pour une candidature unique de la majorité » accroît la confusion : les signataires majoritairement UDR sont tout à la fois des députés de base (dont H. Rolland initiateur d'un groupe de réflexion et de proposition), des adhérents de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme, des membres du Nouveau Contrat social d'E. Faure et des ministres dont J. Chirac, ministre de l'intérieur, qui vient de faire repousser la date des élections pour « impossibilités matérielles », afin d'allonger la durée de la campagne, ce qui aboutira à la déstabilisation et à l'échec de J. Chaban-Delmas (ce dernier obtient 15,1 % des voix contre 32,6 % à V. Giscard d'Estaing). Si les 43, approuvés par P. Messmer le Premier ministre, n'ont pas positivement appelé à voter V. Giscard d'Estaing au 1^{er} tour, ils n'ont rien fait pour assurer la victoire de J. Chaban-Delmas (5).

Le 2^e tour installe à l'Elysée, pour la première fois depuis 1959, un Président de la République qui n'appartient pas à la famille gaulliste ; de plus, ce Président désigne le 27 mai un Premier ministre certes issu des rangs de l'UDR mais qui se trouve être le chef des « traîtres », des « conjurés » : J. Chirac.

On ne s'étonnera donc pas de voir l'UDR déjà en proie aux états

(5) Les 43 comprennent des UDR, des RI et des CDP. Ils seront 55 une semaine plus tard, J. Chirac affirmera peu après qu'il s'agissait de constituer un noyau stable afin d'éviter la désagrégation de l'UDR en cas de victoire de V. Giscard d'Estaing.

d'âme être véritablement tétanisée par les événements du printemps 1974 : les « barons » solidaires de J. Chaban-Delmas sont mis sur la touche au profit des « larrons », soutiens occultes de V. Giscard d'Estaing, qui recevront quelques portefeuilles ministériels dans le premier gouvernement Chirac « quarteron de zozos » (A. Peyrefitte), gouvernement dont la composition provoquera l'hilarité du groupe UDR de l'Assemblée qui adoptera, à son égard, une attitude de soutien conditionnel.

Dès lors l'avenir de l'UDR est en jeu : l'éclatement du mouvement reste possible. Se déploie alors une intense agitation de groupes cherchant à prendre le contrôle d'un parti démoralisé par la défaite : dérivant vers la gauche, J. Charbonnel, M. Jobert, l'UJP, le groupe Egalités et Libertés de Cl. Peyret ; puis les « barons » tentant grâce à des tribunes dans la presse de raffermir les principes de l'héritage gaulliste comme autant de garde-fous sur la route de ceux qui prétendent, tel E. Faure, « giscardiser l'UDR » ; puis les députés cherchant à assurer leur autonomie et leur place dans la direction du mouvement ; puis l'appareil de ce mouvement s'interrogeant sur son avenir et signifiant au Premier ministre que « bien qu'UDR » il « n'est plus le chef naturel du mouvement » (A. Sanguinetti), parce qu'il a été désigné par un Président non gaulliste ; et puis tous ceux qui souhaitent maintenir la cohésion et l'unité gage de leur avenir politique : ceux-là seront les premiers soutiens d'un Premier ministre qui s'apprête à la reconquête de son propre parti.

Dès l'été 1974 le Premier ministre contrôle le groupe parlementaire (« ventre mou de l'UDR » selon A. Sanguinetti, 26-6-1974) (6), il redonne une cohésion au mouvement et canalise à son profit les initiatives lancées par le secrétaire général A. Sanguinetti et surveillées par le nouveau délégué à l'animation Ch. Pasqua et par R. Tomasini : commissions de réflexion, sondages, questionnaires, autocritique, opération 235 000 propositions (1 par adhérent), réunion simultanée de toutes les assemblées de circonscription : l'UDR semble s'ouvrir à tous vents ; et la comparaison s'impose, elle vient sous la plume de P. Charpy : « Que les bouches s'ouvrent dans le Parti, avait dit Maurice Thorez il a quelque 40 ans. On n'a pas entendu grand-chose. Alexandre Sanguinetti a eu plus de succès et plus vite » (25-9-1974). D'aucuns souhaitent un changement de sigle, d'autres demandent l'élection des secrétaires fédéraux et du secrétaire général

(6) Début juillet les parlementaires le désignent comme « animateur de l'UDR » et fin septembre Cl. Labbé, président du groupe à l'Assemblée nationale, lui décerne le titre de « chef de la majorité représentée au Parlement et au Gouvernement ».

par les militants (J. Chaban-Delmas et M. Couve de Murville), certains souhaitent une parité militants-parlementaires au Comité central (Cl. Labbé) et la réduction de la place des membres de droit dans les instances dirigeantes. Vaines querelles statutaires qui seront balayées par le « mini brumaire » (R. Ribière) de J. Chirac qui s'empare à l'improviste de la direction du parti tout en faisant adopter une réforme limitée des statuts. Même si la « pantalonnade » (J. Chaban-Delmas) du 14-12-1974 est décriée par une opposition anti-chiracienne sans ressort, même si le cumul du poste de secrétaire général avec celui de Premier ministre inquiète tout à la fois les partisans de l'indépendance de l'exécutif par rapport aux organisations partisanses et les tenants de l'autonomie enfin trouvée de l'UDF face au pouvoir exécutif, le fait est là, l'UDR déchirée et démoralisée depuis mai 1974 retrouve confiance et vigueur.

La question de savoir si Jacques Chirac allait se révéler une seconde fois le bradeur du gaullisme et le fourrier du giscardisme est vite tranchée. Le chef qu'Alexandre Sanguinetti disait avoir donné à l'armée, le présidentiable que P. Messmer couvait depuis juillet 1974, va reprendre à son compte les propositions de renouveau formulées peu avant et appeler après tant d'autres « à la relance d'un grand rassemblement ce qui est dans la vocation même du mouvement gaulliste » (14-1-1975). En fait loin de rassembler ses alliés potentiels, J. Chirac va faire du parti désormais conquis — dans tous les sens du terme — le bastion de son avenir politique : « avant, l'UDR était un élément marginal du gaullisme. Aujourd'hui c'est l'élément fondamental et vital du gaullisme » (J. Chirac, 10-3-1975). Si le parti a besoin de lui, il a lui au premier chef besoin du parti. S'il démissionne du secrétariat général en juin 1975 c'est pour mieux être désigné comme secrétaire général d'honneur, celui qui « assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des instances nationales de l'UDR » : la reprise littérale de l'article 5 de la Constitution de 1958 annonce d'autres transformations statutaires qui se calqueront elles aussi sur les institutions de la V^e République et sur les statuts du RPR.

La suite est connue : plus l'UDR se réorganise, plus les tensions s'accroissent à l'intérieur de la majorité et réciproquement. Loin d'être l'agent recruteur de l'Elysée, le parti en voie de rénovation travaille pour lui-même et pour son chef, lui constituant une base de repli essentielle pour la reconquête future du pouvoir. La querelle politique d'août 1976 éclaircit la situation : désormais délesté de sa charge de Premier ministre, J. Chirac va pouvoir faire marcher à plein rendement le potentiel militant dont il dispose : l'appel aux militants « pour l'élargissement nécessaire et la transformation indis-

pensable du mouvement gaulliste » et le discours d'Egletons provoque un enthousiasme bien orchestré à la base (7) : J. Chirac « symbole du renouveau gaulliste » (Cantal), « appui total à J. Chirac » (Lot), « reconnaissance à J. Chirac pour son action, ses initiatives et son dynamisme » (2^e circonscription de l'Orne), « soutien enthousiaste à J. Chirac » (Puy-de-Dôme). O. Guichard et J. Chaban-Delmas peuvent bien rappeler que les « organisations politiques doivent rester des organisations collectives », que majorité et gouvernement ont destin lié électoralement, que le rassemblement risque d'apparaître comme le rassemblement de la droite, que « rassembler les Français ce n'est pas leur proposer des enthousiasmes de meetings » (28-10 et 16-11-1976), rien n'y fait : l'entrée de chabanistes au gouvernement coïncidant avec le départ de J. Chirac est peu propice à leur crédibilité. Il n'existe désormais plus aucun obstacle pour que le mouvement gaulliste, changeant de sigle et de symbole (8), se dote pour la première fois de l'histoire des formations gaullistes de la V^e République, d'un manifeste programme et d'un président élu directement par les assises (avec 96,56 % des voix) et entouré des collaborateurs de son choix (9). L'élargissement des bases du mouvement pour reconquérir l'électorat populaire lors des législatives prochaines justifie une opération qui clôture l'accomplissement du sauvetage de l'entreprise politique UDR et de sa conquête par J. Chirac : le pari aura été gagné puisque la préservation de l'entreprise aura été réalisée : les départs n'auront été qu'individuels : les 183 députés UDR et apparentés élus en 1973 sont encore 170 dans le groupe RPR en fin de législature. Dirigée contre la gauche, la création du RPR vise tout autant un Président de la République sous surveillance.

La prise de la mairie de Paris et la promesse lancée en septembre 1974 et tenue en mars 1978 (« nous aurons au minimum 150 députés ») confortent un peu plus la mainmise des « chiraquiens »

(7) Toute une étude serait à faire sur les fonctions et la réalité de ces appels à la base dans les partis politiques. Ici l'utilisation de moyens modernes de communication (sondages en 1974 et en 1976) est d'autant plus valorisée que les résultats restent secrets mais circulent entre quelques dirigeants.

(8) Après hésitations et sondages RPR (Rassemblement pour la République), triomphe d'un possible Rassemblement démocratique et populaire ou d'un éventuel Rassemblement pour le Renouveau, voire du maintien du sigle UDR auquel les parlementaires restaient attachés. La croix de Lorraine symbole de l'UDR apparaît désormais sur fond de bonnet phrygien.

(9) Pour éviter de donner trop d'importance aux problèmes statutaires, nous avons préféré fournir en annexe un bref tableau récapitulatif des principales modifications effectuées en 1974 et 1976 : elles tournent autour de 3 axes : renforcement des pouvoirs du groupe dirigeant — renforcement de l'articulation du parti — développement des processus électifs et des nominations au détriment des places réservées à des membres de droit ou à des parlementaires.

sur le mouvement gaulliste. L'appel de Cochin, les règlements de compte incessants avec les « barons » et des ministres RPR de plus en plus étrangers dans leur parti, l'échec aux élections européennes de 1979, déstabilisent le groupe dirigeant sans pour autant remettre en cause directement J. Chirac : « Chirac est impossible et irremplaçable, il faut vivre avec » (R. Poujade). La solution aux maux de l'instant sera à nouveau « de se rassembler dans le vaste mouvement populaire que la France a toujours su tirer de ses profondeurs lorsque le destin paraît hésiter » (J. Chirac, 8-9-1979).

2. RESSOURCES D'UNE TRANSFORMATION

Que la transformation de l'UDR ait été nécessaire, nul parmi ses dirigeants n'en doutait. Machine électorale commandée de l'Élysée, parti sans véritables dirigeants internes et sans programme autonome, voué au soutien des institutions et à l'approbation du président, l'UDR avait progressivement revendiqué le droit à l'autonomie et le devoir de proposition. La crise a commencé dès le départ du général de Gaulle (P. Messmer), la suite n'a été qu'une « suite de prolongement inespéré de la période antérieure » (Couve de Murville). Ce qui est, surtout après 1974, à l'ordre du jour, c'est la transformation d'un parti parasite vivant sur les ressources des positions occupées par ses membres dans l'appareil d'Etat en une organisation autonome devant contribuer à asseoir l'autorité du Premier ministre, puis à préparer après la perte du pouvoir sa reconquête future. Ce qui est également en jeu c'est la passation des responsabilités à une nouvelle génération politique s'appropriant la filiation gaulliste pour mieux s'installer aux commandes. Il n'était pas dit que cette mutation dût se réaliser de la sorte ; ni dans la voie d'un parti de masses plébiscitaire ni dans la personne de J. Chirac. L'écroulement, l'écèlement, voire un certain statu quo maintenu autour du groupe parlementaire étaient aussi envisageables. Toutefois, si le flair de conseillers politiques investissant à haut risque dans les opérations délicates peut expliquer certains coups d'accélérateurs, d'autres raisons, d'ordre sociologique, permettent de comprendre pourquoi le processus de rénovation du mouvement a pu se dérouler ainsi.

Il est vrai que l'opposition à Jacques Chirac manque de crédibilité et d'unité : J. Chaban-Delmas alléguera plus tard qu'il « eût suffi d'un mot de ma part pour que le groupe UDR explosât face à n'importe quel Premier ministre. Aussitôt après l'élection présidentielle je détenais à coup sûr le moyen d'empêcher le gouvernement de s'installer... »

(6-6-1975). En fait les ressources dont dispose alors J. Chaban-Delmas sont d'une faiblesse insigne, ses appuis dans le parti, malgré son succès aux assises de Nantes en 1973, et ses soutiens dans le groupe sont trop fragiles. La défaite de 1974 obère sérieusement toute chance de reconstitution autour des « barons ».

Tout au contraire, l'utilisation et la multiplication par le groupe de J. Chirac des ressources dont il dispose lui permettra de s'approprier les bénéfices du désarroi du mouvement. Le résultat de nombreuses initiatives qui sont alors lancées aboutit à multiplier l'offre politique en développant la concurrence interne au mouvement et en élargissant l'espace d'intervention externe du parti.

Pour son entreprise de conquête du parti, J. Chirac met en œuvre une série de ressources adaptées à chacune des catégories à conquérir : le contournement des caciques par les militants est sans doute l'une des premières pièces de l'édifice : même si cette période a pour effet de faire renaître un authentique militantisme gaulliste, force est de constater qu'il se conjugue bien avec l'entreprise de J. Chirac. Donner la parole à la base, lui permettre de se « défouler » (A. Sanguinetti), déchaîner le militantisme, parler de l'application du principe de la participation à l'UDR vont aboutir à une remise en cause du passé et à l'éclosion d'un souhait unanime résumé par un militant de base : « On vous demande de nous donner un chef et de prendre des décisions. » Les années 75-76 seront sans doute pour l'UDR celle du désir et du plaisir militant : « Que cent fleurs s'épanouissent. » Il est difficile de vérifier la réalité et la profondeur de toutes les actions que le centre parisien lance et de toutes les initiatives qui sont prises en province, on ne peut nier l'efflorescence militante du moment : campagne d'adhésion, opération « rencontre avec l'UDR », opération 100 000 tracts sur Paris, opération 1 + 2 (10), « ventes de masse » de *L'Enjeu*, multiplication des réunions de cadres du parti et de meetings, de rassemblements de masse dont le premier point culminant sera, en décembre 1976, la réunion constitutive du RPR à la porte de Versailles où près de 70 000 personnes seront rassemblées : « Que désormais il ne manque plus un responsable de canton (...), qu'il n'y ait pas un groupe d'HLM où notre voix ne soit entendue » (Y. Guéna, 19-4-1976); l'UDR doit être un instrument de pénétration » (G. Paoletti) en état de « mobilisation générale » ; il faut faire un « investissement logistique » pour une « surveillance constante du terrain » (Ch. Pasqua, 10-3-1975). C'est

(10) Chaque adhérent doit vendre 2 livres et en acheter un. Lancé en septembre 1975, *L'Enjeu*, préfacé par J. Chirac, constitue une sorte de programme pour l'UDR, « un corps de doctrine », selon Y. Guéna.

le temps des hommes d'appareil qui accumulent au profit du dirigeant désormais incontesté une formidable énergie militante. Cette énergie canalisée est alimentée par une transformation du système de rétributions internes au parti : la division des instances, la création de structures de réflexion et d'animation, le développement des stages de formation politique, la relance périodique des secteurs jeunes, femmes ou entreprise, l'amointrissement de la place des membres de droit dans la direction de l'organisation, accroissent le nombre des positions de pouvoir offertes à l'émulation et la concurrence des adhérents. En bref, le développement d'une hiérarchie de postes à conquérir (11) par le biais de l'élection ou de la nomination (12), entretient un militantisme qui est d'autant plus fonctionnel pour l'organisation et pour ses dirigeants présents que les mérites de l'ouverture sont attribués à J. Chirac lui-même.

La création du RPR ne fait qu'accentuer le mouvement : désormais « 50 % des postes à l'élection pour la constitution des comités départementaux et de circonscription doivent être réservés à des adhérents ayant rejoint le RPR depuis le 5 décembre » (J. Chirac, 18-4-1977) : ainsi, en soulignant l'afflux des adhérents, les nouveaux dirigeants entendent accentuer le contrôle qu'ils détiennent sur le parti (13). Les secrétaires départementaux nommés dans chaque Fédération par le président du parti « ne seront gardés que s'ils font la démonstration de leur capacité à accepter l'élan actuel » (...) ceux qui n'ont « ni le goût, ni la volonté, ni la capacité de faire cet énorme effort de mobilisation » seront déchargés de leur fonction (24-1-1977). Les changements de ces préfets du parti ont été semble-t-il limités en 1975, en revanche, lors du renouvellement suivant en 1977, près de 40 % d'entre eux sont remplacés et tout particulièrement dans les départements de la région parisienne et dans les zones peu favorables au nouveau président du rassemblement.

Cette offre de postes supplémentaires se développe également aux échelons supérieurs de l'appareil : en 1975-1976 l'ouverture du Conseil national, puis, après 1977, celle du Comité central étaient censées permettre l'expression des militants. En fait la suppression de nombreux postes réservés aux parlementaires ou aux membres de droit s'est faite

(11) Voir à ce sujet D. Gaxie, *Economie des partis et rétributions du militantisme*, *RFSP*, 1977, notamment p. 130-131 et 148-149.

(12) Postes de permanents ou de bénévoles. Le budget de l'organisation semble avoir plus que doublé entre 1975 et 1977.

(13) Les chiffres officiels sont les suivants : octobre 1974 : 235 000, juin 1975 : 255 000, janvier 1976 : 268 000, juin 1976 : 286 000, février 1977 : 401 000, septembre 1977 : 500 000.

au bénéfice du pouvoir de nomination du président du parti : alors qu'auparavant le secrétaire général ne pouvait guère désigner que son propre entourage, désormais le président du parti peut modeler les instances supérieures à son gré en appelant à « siéger au Conseil, en fonction de leur compétence et de leur audience nationale des personnalités » (14), en nommant à son gré les membres de la commission exécutive et en suscitant des candidatures au Comité central. Ces ressources pourraient n'être que formelles si le président du parti n'avait la maîtrise que de ces seuls postes : la croissance du nombre des adhérents peut justifier la multiplication des chargés de mission ou des délégués, mais l'inflation des postes risque de conduire à leur dévaluation.

Les ressources internes au mouvement sont donc insuffisantes pour rétribuer des partisans même si la promesse de responsabilités futures peut justifier certains investissements ingrats dans l'immédiat. Le

(14) Article 30 des statuts : Le nombre de membres des diverses catégories s'établit ainsi : les chiffres que l'on donne ici sont purement approximatifs si l'on considère le caractère fluctuant de ces instances (en pourcentage) :

	CN 1973	CN 1975	CC 1973	CC 1975	CC 1977
De droit	50	25	18	10	2
Membres					
Nommés par le SG ou le Président	15				31
Elus par le CC	15 max.				
Elus par parlementaires			34	35	18
Elus par assises ou militants	20	75	48	55	49 ¹
	BEX 1973	BEX 1975	CP 1977	CE 1977	
De droit	50	35	19		
Membres :					
Nommés par le SG ou le Président			36	96	
Elus par le CC	50	65	42		
Elus par parlementaires					
Elus par assises ou militants			3	4	

(¹) Mais rien n'interdit l'élection de parlementaires par le collège des régions (jusqu'en 1978).

départ de J. Chirac de Matignon allait donc développer les tentations expansionnistes du mouvement : auparavant l'utilisation de l'appareil d'Etat comme dispensateur de prébendes et de postes pouvait permettre de récompenser des responsables que les rétributions dans l'appareil pouvaient ne pas satisfaire. Certes la direction de plus en plus visible du Gouvernement par le Président de la République limitait la liberté de manœuvre du Premier ministre quant à l'attribution de portefeuilles ministériels ; mais des nominations à des postes de responsabilités dans certains cabinets ministériels, l'attribution du titre de parlementaire en mission à quelques députés du groupe d'Hector Rolland et la faveur accordée à d'autres d'une réception à Matignon ou d'un voyage officiel avec le Premier ministre permirent de consolider un réseau de clientèle. Après quoi la conquête de nouvelles positions sur le marché politique devenait une nécessité pour rétribuer toutes les formes de militantisme : l'article 24, alinéa 4 des statuts du mouvement centralisant un peu plus le processus des investitures législatives, y conduisit. A défaut de sièges parlementaires sûrs (15) mais déjà occupés, les nouveaux hauts responsables du mouvement se virent proposer une place sur le tourniquet de la liste RPR aux élections européennes et des mandats de conseillers de Paris. Pour les autres, la croissance du nombre des investitures en 1978 sera la règle. Le RPR présente en effet 407 candidats en 1978 contre 352 et 301 en 1973 et 1981. En 1978 il présente 233 candidats nouveaux et prospecte 47 circonscriptions abandonnées en 1973 et en 1981. En bref, cette entreprise de rénovation du Parti gaulliste aurait été impossible sans l'utilisation du potentiel militant qu'une série d'initiatives avait suscité et canalisé. Mais elle aurait été hasardeuse si ses bénéficiaires n'avaient pu compter que sur des appuis militants. En fait, l'utilisation du réseau de relations tissées à l'ombre de G. Pompidou (16), l'appui du groupe parlementaire obtenu très tôt, l'approbation tacite ou chaleureuse de certains détenteurs de la légitimité gaulliste et l'alliance conclue avec des hommes de l'appareil ont permis à J. Chirac de réussir. Mais les circonstances de sa réussite ont aussi inféré des limites à la conquête du parti.

(15) Les cas de mise à la retraite forcée de parlementaires en place ont été rares. Voir cependant plus tard en 1981 l'éviction de M. Druon et Cl. Roux au profit de B. Pons et J. Toubon.

(16) J. Chirac a été successivement membre du cabinet de G. Pompidou, secrétaire d'Etat aux affaires sociales puis aux finances, ministre chargé des relations avec le Parlement, ministre de l'agriculture, ministre de l'intérieur et Premier ministre. Il a tenu la caisse des élections en 1969 et 1973...

**TABLEAU 1. — Responsabilités internes et responsabilités
par les membres des instances dirigeantes de l'UDR**

	Membres du BEX 1973	Membres de la « CE » 1974	Membres du BEX 1975	Membres de la « CE » 1975	Meml du CP 1975
Parlementaires	63,9	45,5	60,7	47,6	60
Ministres	13,9	9,1	10,7	9,5	2,9
Anciens parlementaires et ministres	8,3	31,8	14,3	19	14,3
Autres	13,9	13,6	14,3	23,8	22,8
	100	100	100	100	100

TABLEAU 2. — Les générations politiques dans les instances dirigeantes

	BEX 1973	« CE » 1974	BEX 1975
Membres entrés dans le gaullisme lors de la :			
Résistance	8,3	4,5	3,6
Résistance + IV ^e République	8,3		10,7
IV ^e République	11	13,6	14,3
V ^e République jusqu'en 1974	66,6	77,2	60,7
Après 1974 ⁽¹⁾	5,5	4,5	7,1
	100	100	100

⁽¹⁾ N'ont jamais exercé de responsabilités politiques au niveau central avant cette date.

BEX : bureau exécutif.

CE : Commission exécutive (n'existe pas statutairement avant 1977).

CP : conseil politique.

3. LIMITES D'UNE TRANSFORMATION

A lire l'article de W. R. Schonfeld (17) le changement du personnel dirigeant gaulliste apparaît très fort grâce au remplacement des hommes et à l'accroissement du nombre de postes : 30 % des membres du Comité central, 14 % des membres du bureau exécutif et 0 % des membres de la commission exécutive de 1967 sont encore en place en 1978. Même si la rotation rapide des cadres internes est une des caractéristiques des mouvements gaullistes, 1975 et 1977 apparaissent bien comme des années de dégraissage massif comparable d'ailleurs à 1967 : les membres du bureau exécutif de 1973 forment encore 65 % du même bureau en 1975, 59 % du conseil politique en janvier 1977 et 45 % en juillet 1977 ; mais ils ne sont plus alors que 13 % à devoir ce poste à l'élection par le comité central. En fait nombre de membres de l'exécutif du parti sont des nouveaux venus, à commencer par J. Chirac : peu implanté dans l'UDR avant 1974, il se préoccupe fort peu de la développer en Corrèze, et n'entre au comité central qu'en 1973 et encore par cooptation.

Ces tableaux montrent bien le renouvellement progressif qui s'effectue dans la direction du parti par l'arrivée de responsables n'ayant aucun mandat électif national et n'ayant jamais eu de responsabilités politiques à un tel niveau : la commission exécutive nommée en 1977 en étant la plus parfaite illustration.

Toutefois à trop regarder les organigrammes, l'on risque de n'avoir qu'une vision institutionnelle et appauvrie de la réalité d'un parti politique (18). Les postes de direction des partis politiques n'ont pas tous la même valeur ni le même rendement même s'ils apparaissent équivalents : les membres des instances dirigeantes peuvent être limités à des tâches administratives ou de conseil, le capital politique dont ils disposent étant fragile et dépendant de la délégation d'autrui (19).

(17) W. R. Schonfeld, La stabilité des dirigeants des partis politiques, *RFSP*, 1980, n° 2 et 3.

(18) M.-F. Garaud, P. Juillet, Ch. Pasqua, A. Juppé ou J. Friedman ont pu parfaitement se passer de ces titres sans pour autant cesser d'être au cœur de ces débats ; il en va de même pour les proches collaborateurs de J. Chirac à la mairie de Paris.

(19) *A contrario* dans le contexte des années 1975 la réussite politique mesurée par l'accès au Gouvernement pouvait croître en raison inverse de l'occupation des postes de direction d'un parti pourtant membre de la majorité : sur les 26 membres du RPR passés dans les gouvernements de R. Barre, 6 ont appartenu aux instances dirigeantes (CP ou CE) du Parti gaulliste entre 1975 et 1977.

De plus il y a plusieurs manières d'occuper une même position : bâton de maréchal ou tremplin pour une autre carrière les responsabilités nationales peuvent être un point d'arrivée récompensant son titulaire ou un point de passage obligé avant l'exercice d'autres fonctions moins indignes ou rebutantes à leurs yeux que certaines tâches militantes. Aussi, en l'absence d'une sociologie des positions de pouvoir internes à ce type de parti, ne prendra-t-on ici l'appartenance aux instances de direction que comme indicateur imparfait de l'appartenance au cercle intérieur ou cercle dirigeant qui apparaissent alors comme fluides et en voie de réorganisation. Aussi est-il nécessaire de ne pas se limiter aux seuls postes de l'organigramme et convient-il de s'interroger sur les incidences parlementaires de la transformation de l'UDR : le centre politique du parti conforté par un militantisme réel a bien acquis une place prééminente mais, force est de constater qu'il a dû composer avec un groupe parlementaire installé désormais dans ses traditions : 60 % des députés RPR élus en 1978 sont en place depuis au moins dix ans et 25 % depuis vingt ans. L'appréciation portée par le président du groupe, Cl. Lahb  , au d  but de la l  gislation de 1978, traduit bien la capacit   de n  gociation relative que les d  put  s ont pu revendiquer    l'  gard de leur mouvement : « Autant l'on peut admettre qu'il y ait une ligne politique concert  e entre le mouvement et le groupe, autant les d  put  s dans leur vote, ne peuvent   tre assujettis aux directives d'un organisme quelconque d  pendant du mouvement auquel ils appartiennent. Ce faisant on introduirait la notion de mandat imp  ratif, qui est inconstitutionnelle » (20-4-1978).

Et de fait, si l'on s'interroge sur la r  partition des responsabilit  s parmi les parlementaires, on aper  oit clairement les limites du processus de transformation du mouvement : en ce qui concerne les responsabilit  s exerc  es    la t  te des 6 commissions parlementaires entre avril 1973 et mai 1978 (donc apr  s le renouvellement de l'Assembl  e) seuls deux cas de non-r   lection    ces postes — sur 47 — ne sont pas explicables par des d  c  s ou des promotions : pr  sidents et vice-pr  sidents de commission restent tous en poste tels Jean Foyer, ou Maurice Couve de Murville. Toutefois la comp  tition concernant le bureau de l'Assembl  e appara  t plus ind  cise et l'habituelle concurrence autour du bureau du groupe beaucoup plus li  e    la conjoncture interne au mouvement : apr  s les r  glementes de compte de la fin 74, la direction du mouvement tente progressivement de se rendre ma  tre de la direction du groupe : cela se fait par accommodements et compromis successifs. Ce n'est qu'apr  s 1978 que cette conqu  te fragile est men  e    bien.

TABLEAU 3. — *Cumul de responsabilités
dans le groupe UDR-RPR et dans le parti
(membres de droit exclus)*

	Membres du bureau du groupe				
	Dé- cembre 1974	Avril 1976	Avril 1977	Avril 1978	Avril 1979
Membres du BEX ou CP	11	11	18	23	6
Membres de la CE	11	36	12	12	35
Sans responsabilité	78	53	70	65	59
	100	100	100	100	100

Les dirigeants du groupe auront donc été intégrés progressivement dans l'exécutif du parti ; en avril 1978 la présidence et les vice-présidences du groupe étaient dévolues à des députés ayant participé à la reconstruction du parti. Les parlementaires ont été insérés sélectivement dans les instances dirigeantes du mouvement où leur poids quantitatif n'a cessé de décroître jusqu'en 1978, date à laquelle ils reconquirent une certaine place à la commission exécutive (cf. tableau 1) et où ils sont à nouveau membres de droit du Comité central.

Cela dit l'appréciation à porter sur la profondeur de cette transformation ne saurait se limiter à étudier les taux de rotation et de renouvellement des hommes. Au-delà des agents singuliers qui le dirigent, le Parti gaulliste doit être appréhendé à travers les caractéristiques sociologiques qui définissent sa place dans le champ politique français. Mené autour des mots d'ordre d'ouverture sociale, de rajeunissement et de féminisation l'appel au rassemblement doit aussi être jugé à l'aune qu'il a prétendu lui-même se donner.

Féminisation : le fait n'est pas niable, mais elle se fait en épousant la logique de la hiérarchie des postes : les postes internes qui sont confiés aux femmes sont plus administratifs que politiques et l'image externe que donne le RPR de lui-même, sous ce rapport, reste bien semblable à celle que donnait l'UDR (l'exception des élections européennes confirmant la règle) :

TABLEAU 4. — *Les femmes dans la hiérarchie interne au parti*
(en pourcentage)

CC 1973	BEX 1973	CC 1975	BEX 1975	CC 1977	CP 1977	CE 1977
2	0	2,5	3,5	5,6	11,4	20
Les femmes :						
Candidates aux élections législatives			Elues			
1973	1978	1981	1973	1978	1981	
1,4	2,6	2,1	1,6	1,9	2,3	

Le rajeunissement du mouvement présente les mêmes caractéristiques : sans que l'on puisse chiffrer son ampleur, comme pour la féminisation, au niveau des postes de responsabilités inférieures (secrétariat de circonscription, comités et secrétariats départementaux), divers indices permettent de le tenir pour réel. A l'échelon national ce phénomène affecte essentiellement la commission exécutive qui présente une très nette différence d'âge avec le conseil politique, instance de compromis entre les générations politiques présentes dans le parti. Le tableau suivant montre bien qu'il s'agit d'un renouvellement par le sommet effectué grâce au pouvoir de nomination que détient le président du parti :

TABLEAU 5. — *L'âge moyen*
des membres des instances dirigeantes de l'UDR-RPR

BEX 1973	BEX 1975	CP 1977	CP 1977 juillet
55 ans	56 ans	59 ans	59 ans
2 inconnus	3 inconnus	3 inconnus	5 inconnus
	CE Chirac 1974	CE 1977	
	49 ans	48 ans	

Mais cet effort de rajeunissement là aussi, ne touche guère les députés ou les candidats à la députation ; les députés RPR nouvellement élus en 1978 ont une moyenne d'âge de 46 ans. Cela ne fait que refléter la structure des candidatures. Dans leurs articles consa-

crés à ces problèmes (20), G. Fabre Rosane, A. Guédé et S. A. Rozenblum constatent en effet qu'en 1978, malgré le faible taux de sortants qui se représentent (relativement aux autres partis : 69 % au RPR contre 76 % au PS et 78 % au PC), le renouvellement des candidats reste faible : 58 % de nouveaux candidats (21), et ce malgré une augmentation notable du nombre de circonscriptions prospectées : la moyenne d'âge des candidats s'établit donc à 47 ans, contre 43 au PC et au PS : les nouveaux candidats se répartissant dans toutes les tranches d'âge. Cette situation n'a fait que s'amplifier en 1981 eu égard aux conditions très spécifiques de cette consultation.

En fait, en ce qui concerne la représentation parlementaire du parti, il semble bien que le gonflement des investitures en 1978 a permis d'allouer des circonscriptions marginales à des militants présentant des caractéristiques légèrement atypiques par rapport au personnel en place : plus féminin, plus jeune, titulaire d'un nombre moins important de mandats locaux (en 1973 et 1981, 44 % des candidats UDR-RPR n'ont aucun mandat local contre 48,4 % en 1978) et d'un recrutement social légèrement moins élevé.

Le tableau suivant n'indique aucun bouleversement fondamental dans la structure de la représentation parlementaire du RPR.

Classes moyennes et classes populaires ne représentent toujours qu'une fraction infime du nombre de ses députés. Parmi les députés RPR provenant des classes supérieures aucune lame de fond ne vient en modifier la répartition : toutefois en 1981, est-ce un phénomène purement conjoncturel, la place des professeurs diminue très notablement, alors que les intellectuels divers accroissent leur représentation tandis que les cadres supérieurs du secteur privé doublent leur pourcentage au détriment des industriels et gros commerçants. S'il y a un changement dans le recrutement social du RPR c'est sans doute là qu'il convient de la situer : assiste-t-on à un renouvellement, des salariés cadres moyens et supérieurs du secteur privé venant remplacer les parlementaires de la génération précédente issus plus fréquemment du pôle économique des classes dominantes ? S'agit-il pour les cadres supérieurs d'un simple glissement dans la nomenclature ? Toujours est-il que les cadres supérieurs et moyens du secteur privé ont été les plus récents bénéficiaires de l'entreprise de transformation du parti, mais là encore la logique sociale a été respectée et les cadres moyens, VRP et techniciens qui ont pu accéder

(20) Les candidats aux élections législatives de 1978 et 1981, *RFSP*, 1981, octobre-décembre et *RFSP*, 1978, octobre.

(21) Seul le PC a un taux de renouvellement inférieur : 54,5 %

TABLEAU 6. — *La position sociale d'origine des candidats et des élus UI*

	1973		1
	Candi- dats ⁽¹⁾	Elus ⁽²⁾	Candi- dats ⁽³⁾
Industriels, gros commerçants	14,3	21,9	12,2
Professions libérales	26	23,5	21,8
Cadres supérieurs privé	13,2	7,1	21,1
Cadres supérieurs public	20	24	10,4
Professeurs (supérieur et secondaire)	6,6	8,2	10,2
Professions intellectuelles diverses ⁽⁴⁾	4,9	4,4	
Total classes supérieures	85	89,1	75,7
Artisans, petits commerçants	2	1,6	3
Cadres moyens	6,2	2,2	15,1
Instituteurs et professions intellectuelles moyennes ⁽⁴⁾	1,7	2,2	
Employés	0,3		2,2
Total classes moyennes	10,2	6	20,3
Ouvriers	0,3		
Agriculteurs	4	3,8	3,5
Divers	0,3	1	0,5
	100	100	100
	N = 352	N = 183	N = 407

⁽¹⁾ D'après mes calculs (profession la plus longtemps exercée avant l'entrée en poli

⁽²⁾ D'après D. Gaxie, Les logiques du recrutement politique, *RFSP*, 1980, n° 1.

⁽³⁾ D'après les articles de G. Fabre-Rosane, A. Guédé et S. A. Rozemblum, *RFSP*,

⁽⁴⁾ Les comparaisons sont délicates pour ces catégories vu l'absence d'accord sur les

à la candidature ont rarement pu aller au-delà. Le RPR malgré tous les efforts qui ont été apparemment fournis pour valoriser l'implantation dans les entreprises, fait moins bien que l'UNR de 1958 et 1962 pour ce qui est de la place accordée aux membres des classes moyennes et populaires dans son groupe parlementaire.

Faut-il alors aller chercher un plus profond renouvellement social dans les sommets de l'appareil du parti ? En fait comme l'indique notre dernier tableau, l'ouverture sociale est ici tout aussi mince.

Au Conseil politique comme à la commission exécutive, les catégories moyennes et *a fortiori* populaires de la population active sont également peu représentées. Ce qui est notable cependant c'est, au sein des classes supérieures, la forte croissance des hauts fonctionnaires : déjà bien implantés dans l'appareil central de l'UDR ils prospèrent désormais par les effets redoublés de l'élection, de la nomination et de l'occupation des sièges réservés aux membres de droit dans le Conseil politique. Leur progression s'y effectue, comme au Comité exécutif, au détriment d'un personnel politique lié par ses origines au pôle économique des classes supérieures : dans ces instances progressent aussi les membres des professions intellectuelles, conseillers du prince, vieux habitués des appareils, ou jeunes diplômés en voie de professionnalisation rapide. La double logique de la proximité sociale avec le président du mouvement et de l'efficacité militantes ont sans doute présidé à ces désignations.

Au terme de cette étude on espère que le lecteur pourra porter un regard plus interrogatif sur la transformation du parti se réclamant du gaullisme. Un parti politique est un capital fragile que ses dirigeants ont pour fonction de faire fructifier en suscitant les concours qu'ils sont en état de mobiliser. Tout changement de personnel dirigeant dans une organisation politique fait grand bruit et laisse supposer que les nouveaux maîtres des lieux ont la faculté — s'ils en ont le désir — de bouleverser les équilibres internes et de remodeler l'appareil à leur convenance.

Le passage de l'UDR au RPR doit inciter à la prudence. S'approprier un parti en voie de démonétisation, revaloriser son image sur le marché électoral ne vont pas sans obstacles : un parti ce sont d'abord des agents intéressés à la réussite de l'entreprise et à la leur propre ; ce sont aussi des agents dont certains dans le cas du RPR disposent de ressources propres rendant moins nécessaire les ressources collectives dont le parti est le gestionnaire.

TABLEAU 7. — *La position sociale d'origine des membres des instances*

	BEX 1973	« CE » 1974	BEX 1975	« CE » 1975	CP janvier 1977
Industriels, gros commerçants	13,9	29	14,3	19	4,2
Professions libérales	22,2	19	17,9	9,6	25
Cadres supérieurs privé	16,7	13,9	7,2	4,8	4,2
Cadres supérieurs public	25	19	36	23,8	37,5
Professeurs (supérieur et secondaire)	2,7	4,8	3,6	9,6	4,2
Professions intellectuelles diverses	5,6	4,8	7,2	4,8	6,6
Total classes supérieures	81,6	90,4	85,6	76,0	91,6
Artisans, petits commerçants	2,7	4,8	3,6	4,8	4,2
Cadres moyens	5,6	4,8	3,6	4,8	4,2
Instituteurs et professions intellectuelles moyennes			3,6	4,8	
Total classes moyennes	8,3	9,6	10,8	13,8	8,4
Agriculteurs					
Inconnus	5,6		3,6	9,6	
	100	100	100	100	100
	N = 36	N = 21	N = 28	N = 21	N = 24

ANNEXE. — Tableau récapitulatif des principales modifica

	1967 UDR	1974 UDR
Secrétaire de circonscription	nommé par le SG	élu par militants
Secrétaire fédéral ou départemental	nommé par le SG	nommé par le SG
Comité départemental	membres élus membres de droit <i>membres cooptés</i>	
Conseil national	membres de droit <i>majoritaires</i>	membres élus <i>majoritaires</i>
Comité central	membres de droit + 40 parlementaires élus par groupe ou par assises + 33 membres élus par assises ou par région + membres cooptés	membres de droit : non <i>en baisse</i> + 42 parlementaires élus par leurs pairs + 70 <i>non-parlementaires</i> élus par assises
Bureau exécutif	membres de droit + 18 membres élus par CC	membres de droit + 9 parlementaires + 9 non-parlementaires élus par
Commission exécutive	n'existe pas SG nomme des collaborateurs	n'existe pas SG nomme des collaborateurs
Secrétaire général	élu par CC	élu par CN
Président	n'existe pas	n'existe pas

Bibliographie

Il n'existe à ce jour aucun ouvrage de référence traitant de la transformation de l'UDR. Dans une perspective journalistique on pourra se référer à :

J. Bothorel, *Le pharaon*, Paris, 1983.

P. Crisol et J.-Y. Lhomeau, *La machine RPR*, Paris, 1977.

Dans une perspective plus universitaire on pourra consulter :

K. Lawson, The impact of party reform on party systems ; The case of the RPR in France, *Comparative Politics*, vol. 13, n° 4, July 1981, p. 401 à 419.

P. Marquet, *Etude comparée de l'UDR et du RPR*, Mémoire DEA, Paris II, 1978.

Michel OFFERLÉ. — Transformation of a political enterprise : from UDR to RPR.

In its analysis of the creation of the RPR, this article has sought to establish what are the conditions necessary to the birth or rebirth of a political venture, what resources those who wish to take over an « old firm » and benefit from its connections must possess and what are the inevitable problems and limits to the success of such an enterprise.

RÉSUMÉ. — *En analysant la création du RPR, l'on a voulu s'interroger sur les conditions de possibilité de la naissance et de la renaissance d'une entreprise politique, sur les ressources que doivent posséder les agents désireux de s'en rendre maître pour s'en approprier la marque et les avantages qui y sont liés, et sur les obstacles et limites qu'une telle opération ne manque pas de rencontrer.*